

Nom et coordonnées de l'école : Ecole primaire publique 0331376s Commune : VILLEGOUGE	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE</b> Date : 7 novembre 2019
---	--

**Circonscription de St ANDRE DE CUBZAC**  
**Inspecteur de l'éducation nationale : M. GIRAUD-CLAUDE-LAFONTAINE**

**Présents :**

**directeur d'école : M. LETUFFE**

Équipe enseignante :	Mme LAFITTE, Mme PLANCHAIS, Melle DEBONDANS, Mme PEDEMANAUD, Mme GERAUDIE, Mme GERAUDIE
Le maire ou son représentant :	Mme MEDES, maire de la commune
DDEN :	
Parents élus :	M. CAZEAUX (absent excusé), Mme DAUNOT, Mme RAINON (absente excusée), Mme DURANT, Mme MAYET, Mme JULIAN
Invités :	M. DEVAUTOUR, conseiller municipal

***Début du conseil d'école : 18 h 05***

**Secrétaire de séance : Mme PEDEMANAUD**

**I) Fonctionnement de l'école**

a) Règlement intérieur

Après relecture et ajout d'un paragraphe précisant les modalités de la scolarisation obligatoire des enfants à partir de 3 ans, le règlement intérieur est reconduit.

b) Les effectifs

152 élèves à ce jour.

PS : 25 – MS : 11 – GS : 15 – CP : 17 – CE1 : 19 – CE2 : 17 – CM1 : 26 – CM2 : 22

Nouveauté pour la prochaine rentrée, les classes qui accueillent des GS auront un effectif limité à 24 élèves.

c) Sécurité à l'école

**- le PPMS « intrusion » :**

Voici le protocole pour les différentes classes :

**Les classes de maternelle :** rassemblement en salle de motricité (« on va jouer à cache-cache, il ne faut pas que le directeur nous entende ! », portes verrouillées, rideaux tirés.

Les enfants ont aussi la possibilité de s'échapper par les fenêtres de la salle de motricité et de gagner la place des Magnolias, face à la gendarmerie.

**Les classes de la nouvelle école :**

**S'enfermer :**

**- si le danger vient de la rue,** les élèves se réfugient dans la partie centrale du couloir, zone assez protégée car sans fenêtre ; les portes donnant sur la cour sont verrouillées.

- **si le danger vient de la cour de l'école**, les élèves se réfugient dans les classes, sous les bureaux, et peuvent s'échapper par les fenêtres si nécessaire ; les portes donnant sur la cour sont verrouillées, ainsi que celles des salles de classe.

#### **S'échapper :**

Les enfants quittent les classes par les fenêtres ou le portail et se rassemblent sur le parking place des Magnolias, en face de la gendarmerie

Document envoyé à l'IEN, à la mairie et à la gendarmerie.

Un exercice intrusion a eu lieu **vendredi 18 octobre** ; nous avons testé l'option « s'enfermer » dans les salles de classe.

La sonnerie s'est bien déclenchée et a beaucoup impressionné les enfants.

- **alerte incendie** : un exercice a eu lieu au mois de septembre. Tout s'est bien déroulé.

Pour la Nouvelle école, les enfants se sont rassemblés sur le parking de la place des Magnolias.

#### d) Budgets municipaux

**5 400 euros alloués** par la municipalité pour l'année civile.

A ce jour environ 5 250 euros ont été dépensés.

Utilisation des locaux par l'école : l'équipe enseignante souhaiterait bénéficier du planning de réservation de la salle des fêtes afin de pouvoir utiliser cette salle le vendredi.

Les enseignants ont apprécié, lors de la pré-rentree, la réunion qui rassemblait les enseignants, le personnel de la municipalité et Madame MEDES. Ils souhaitent fixer une date pour une prochaine réunion de concertation. Madame MEDES répond favorablement à cette demande.

#### e) Fonctionnement et état financier de la coopérative

Le solde des comptes de la coopérative est de **2899 €** à ce jour (791€ de dons des familles en début d'année, 709 € l'année dernière).

## **II) Projets et vie de l'école**

### a) Axes généraux

- La réussite de tous les élèves (harmonisation des outils)
- Développement du travail en équipe et harmonisation des pratiques (enseignants et RASED)
- Usage des TICE (classe mobile, VPI)
- Améliorer le climat scolaire en créant un « esprit d'école »

### b) Présentation des outils pédagogiques en lien avec le projet d'école

- Le **projet potager** a démarré lors de l'année scolaire 2016/2017 (début mai).

Cette année, au mois de juin, les enfants ont pu récolter des salades et des radis.

Des betteraves vont bientôt être récoltées.

- le **journal scolaire** (« la FEV » : parution 2 fois par an, en janvier et en juin).

- le « **Cahier d'écrivain** » qui rassemble les différentes productions d'écrit de l'élève et qui le suit du CP au CM2

- le **Mémo**. C'est un petit répertoire qui est fourni à tous les élèves à partir du CE1.

Il rassemble les principaux outils mathématiques nécessaires aux élèves, tels que les tables d'addition et de multiplication ; c'est un outil qui se veut visuel et pratique : l'entrée alphabétique devrait aider les élèves à trouver rapidement le mémo recherché.

- l'élection des **délégués de classe** (deux enfants par classe, du CP au CM2) qui ont différentes missions au sein de chaque classe (porte-parole, médiateurs) et qui vont rencontrer le directeur lors de réunions où ils lui font part de leurs idées et problèmes.
- le « **banc de l'amitié** » en maternelle, il sert à créer de l'empathie envers l'élève qui est assis sur le banc. Il est prolongé en élémentaire par l'utilisation de cartes émotions qui permettent aux élèves d'exprimer ce qu'ils ressentent et par l'utilisation du « message clair » qui améliore la communication entre élèves et leur permet de mieux gérer les conflits pendant la cour de récréation.
- **utilisation de l'outil informatique** : nous avons reçu la classe mobile livrée par la société ISI33 et deux VPI installés dans les classes maternelles.  
Les enseignants ont bénéficié d'un temps de formation mercredi 9 octobre.

#### c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

**PS** : Rencontre chantante avec les MS/GS et d'autres classes extérieures (la représentation finale aura lieu sur le temps scolaire, les parents ne seront pas conviés)

**MS/GS** : Rallye maths. Ce sont des défis coopératifs sur le thème du voyage autour du monde (construction de tours, tangrams, etc.) qui se dérouleront sur 3 périodes (d'octobre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin).

**CP/CE1** : Projet musique et percussions. Il s'agira d'écouter des œuvres en classe, puis de réaliser une production collective avec l'aide de musiciens professionnels. Un spectacle final aura lieu le 17 février au Pin Galant à Mérignac.

**CE1/CE2** : Projet « Tout un cirque ».

Les enfants vont pouvoir utiliser du matériel de cirque et rencontrer des professionnels du domaine. Le projet s'achèvera par un défilé « cirque » au moment du carnaval dans les rues de Saint André de Cubzac.

**CE2/CM1 et CM1/CM2** :

- projet autour de la vigne : sortie vendanges la matinée du 20 septembre au château Maroy à La Rivière et rencontre avec une mère d'élèves qui est venue nous parler en classe de son métier d'ouvrière agricole dans la viticulture.
- sortie à Bordeaux avec les classes citadines le 10 février 2020 sur le thème des Valeurs de la République (½ journée parcours dans la ville et ½ journée travail aux archives de Bordeaux).
- **CM1-CM2** : correspondance avec une classe de CE2-CM1 à côté de Bourges (échange sur les lieux d'habitation, moyens de communication...).

**Nouveauté** : une **Chorale de Noël** est organisée par les enseignants le mardi 17 décembre. A l'issue du spectacle, parents et enfants seront invités à un goûter de Noël organisé par l'association « Les Canailles ».

Madame MEDES souhaite que la mairie soit déchargée de toute responsabilité concernant les enfants qui iront à la garderie ce soir-là. L'organisation de cette manifestation reste donc à finaliser.

#### - le défi **Le bon Compte**

Les quatre classes de l'élémentaire y participent.

C'est une activité proposée par la circonscription : 6 nombres relais sont disponibles pour trouver une solution - chaque nouvelle solution apporte un point supplémentaire à la classe, une solution utilisant tous les nombres relais apporter trois points - la recherche (45 minutes) ainsi que le renseignement du bulletin réponse se font sur un temps limité de 15 minutes - la classe s'organise de préférence seule - l'enseignant n'aide ni dans les stratégies, ni dans les calculs, mais est responsable du temps (entraînement le jeudi 7 novembre 2019 - première épreuve le jeudi 28 novembre 2019 - seconde épreuve le jeudi 19 décembre 2019).

### **III) Parcours de l'élève**

#### APC

Les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 11h45 à 12h15.

Depuis deux ans, il nous est demandé de centrer les activités sur la lecture au sein d'ateliers ou de clubs lecture. En réunion nous avons opté pour l'organisation suivante :

- Les enfants choisissent un album ou un petit roman dans le coin lecture ou à la bibliothèque
- Lecture à 2. Échanges/débats/discussions. Création d'une affiche A3 (titre/personnages/lieux/intrigue). Avis sur le livre déposé dans une enveloppe collée sur l'affiche (papiers consultables par ceux qui liront le livre ensuite)
- Présentation du livre et de l'affiche à un autre groupe d'enfants dans le but de leur donner envie de lire le livre

#### RASED

Il est composé d'un psychologue scolaire, M. JANKOWSKI, et d'une enseignante spécialisée, Mme LACOSTE.

M. JANKOWSKI peut être sollicité par les enseignants ou les parents d'élèves qui le souhaitent (05 57 58 25 11)

Mme LACOSTE intervient auprès des enfants au sein de l'école ; elle travaille avec des petits groupes d'enfants avec comme objectif principal de donner du sens à leurs apprentissages.

Elle intervient auprès d'élèves de MS, GS, CP et CE1 dans la salle RASED de la nouvelle école laissée à sa disposition le vendredi matin.

### **IV) Questions des parents**

**Aucune question des parents.**

Information municipale : le vendredi 20 décembre, un spectacle de Noël proposé par la compagnie « Abacar » sera offert par la municipalité aux enfants de l'école et à ceux de l'école de Saillans.

*Fin du conseil d'école : 19h20*

Fait à VILLEGOUGE le 07/11/2019

Le Directeur,  
Président du Conseil d'École

Le Secrétaire de séance :